



Harcelement morale, obligation a la demission

Par **dretch**, le **05/11/2008** à **21:15**

bonjours,

Ma situation au travail devient intenable, je viens d'apprendre que je suis muté a paris alors que je travail normalement sur savigny sur orge.

Cela fait plusieurs jours que mon employeur me fait vivre un véritable enfer. (retard de paiement de salaire, mutation, tension au travail, espionnage avec les caméra de surveillance, retard de remis de l'attestation de travail, arêt pour dépression et me demande sans cesse si je ne veux pas démissionné)

Je n'en peut plus , je n'est plus la force de supporté ça , je ne sais plus quoi faire.

Dois-je démissionner ou faire un démission au tord de l'employeur ou une autre solution, je suis ouverte a toute solution.

Merci de me répondre au plus vite.

Par **Pierre**, le **06/11/2008** à **00:19**

Article L1152-1 du Code du travail

Aucun salarié ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel.

Si vous pensez qu'il y a vraiment harcèlement moral au sens de la loi, il est conseillé de contacter un avocat. La démission aux torts de l'employeur est une solution, mais à condition que vous puissiez prouver le harcèlement (attestations de collègues encore salariés ou ayant quitté l'entreprise, preuves écrites, ...). Une autre solution est la rupture conventionnelle,

nouveau mode de rupture qui est une sorte de licenciement à l'amiable (vous acceptez un licenciement sans motif et vous obtenez des indemnités), c'est mieux qu'une démission.

Par **dretch**, le **06/11/2008** à **08:43**

Bonjours,

Oui j'estime qu'il y a harcèlement ,sutout que a partir de la semaine prochaine je ne ferais meme plus le travail pour lequel j'ai etais embauché.(mutation).

Mes collègue refuse d'intervenir de peur d'etre licencier.

Un licenciment a miabile est impossible,ils le refuse.